



1. Convocation du Parlement du samedi 14 novembre 2026

Cher-e-s camarades,

Le prochain parlement de l'Après se tiendra en visio **le samedi 14 novembre de 9H à 13h**. Il sera essentiellement consacré au mouvement social initié par les lycéen-ne-s et à la poursuite de notre débat sur la présidentielle.

Comme la dernière fois, un bulletin de discussion est ouvert aux contributions individuelles et collectives (dans la limite de 4000 signes). Un texte sera proposé à la discussion par la CEN pour lequel les sections pourront soumettre des amendements.

Le parlement suivant se tiendra en présentiel les 12 et 13 décembre 2026 à Paris et clôturera les discussions sur la présidentielle ainsi que le travail sur le programme.

Calendrier de préparation des parlements de novembre et décembre

Vendredi 16 octobre	Envoi de la convocation
Dimanche 1er novembre	clôture du bulletin de discussion
Dimanche 7 novembre	date limite pour l'envoi d'éventuels amendements de sections sur le texte de la CEN
Samedi 14 novembre de 9H à 13H	Parlement en visio
Week-end des 12 et 13 décembre	Parlement en présentiel

Proposition d'ordre du jour du Parlement du 14 novembre

9H00 - 10H Situation sociale

10H00 - 12H Présidentielle

12H00 - 13H00 Votes

2. Compte rendu du parlement du 04 octobre 2026

Le Parlement s'est tenu en visioconférence le 4 octobre 2026. Les débats ont été riches et ne pourront être complètement retranscrits.

Sont présent-e-s :

comme délégué-e-s : Olivia Meerson (04), Jean-Baptiste (04), Gerard Magali (Gap 05), Philippe Agron (06), Jocelyne Lanneau (Carcassonne 11), Jules Rosato (11), Antoine Hibon (Marseille 13), Brigitte Belot (14), Francis Peretti (Ajaccio 2A), Catalina (Corse), Jacques TH (21), Patricia L (24), Yvan (24), Bruno Percebois (24), Dupont Chantal (Evreux 27), Valentin Teixeira | (27), Antoine Larfaoui (29), Jeanne Pahun (29), Marc Pereira (29), Christine Rivière-Engélibert (30), Paul Saladino (30), Bernard Motto Ros (30), Arneguy Janie (Nîmes 30), Timsit Pierre (Toulouse 31), Pierre Cours-Salies (31 Toulouse), José Almeida (31 Comminges), François Richard (33), Matthieu Veck (33), Elisabeth Chavanne (35), Amadou Sidibé (35), Alexandre Piard (35), Elodie Debien (37), Antonin Béranger (bureau du Parlement, 37), Christine Alofs (Grenoble 38), Jean Brunacci (Nantes 44), Claudine (Nantes 44), Robert Hirsch (44), Aline Chitelman (44), Simon Lery (44), Lilian Davoine (Orléans 45), René Durand (46), Guillaume Delye (Agen 47), Christian Brochard (49), Daniel François (49), Michel Duchatelet (53, 72), Joelle Herrault (54), Sophie Dumas (57 - bureau parlement), Timothée Remy (Roubaix 59), Adrien (59), Renée Olender (66), Jacques Simon (66), Félicien Boiron (67/68), Armand Creus (Lyon 69), Lilia Zrari (69), Bernard Teissier (69), Charlène (69), Lucas Rogler (71), Catherine Amaro (71), Cécile Silhouette (75), Philippe Martinais (75), Xavier Keller (75), Sandrine Piq (75), Karine Mauvilly (Paris centre 75), Jennifer Clerté (Paris Centre 75), Sandrine Ghiotto (75), Henri Mermé (Paris X-XI 75), Brigitte Cherprenet Berger (76 Rouen-Dieppe), John Barzman (Le Havre-Pays de Caux 76), Annie Chicot (Le Havre 76), Stéphanie Treillet (77, bureau du Parlement), Aurélie Dewandel (77), Dominique Catalan (80), Laurianne (Amiens 80), Robin Bertossi (81), Isabelle Godard (83), Laurent Gilbert (83), Alexis Midol-Monnet (91), Françoise Guyot (92), Christophe Delgery (92), Monique Migneau (92), Judith Pavard (93), Capucine (Montreuil 93, bureau du Parlement), Siegfried (93), Véronique Lalubie (Pantin 93), Thibaut Lebailly (94), Matthias Guyot (94), Aurélien Vicentini, Gilles Kuntz, Brochard, Christelle D. - Champagne-Ardenne, Nadège Boisramé, Elisabeth Chassaing, Sylvie Salaun, Christophe Dargent, Isabelle Graux, dralite, Claire Bladt, Myriam, Meliades P-B,

comme membre de la CEN, du B° du Plt ou de la CRC : Clémentine Autain (93, CEN), Wendy HARVEY - 33 (CVSS), Alexis Corbière (93, CEN), Christophe (Sénart, 77, CEN), Olivier Madaule (93, CEN), Bertrand Périssé (B° du Plt), Gérard Filoche (CEN), Fabian Rousseau # FDE# CVSS, Jean-Vincent JEHANNO / 69 / CEN, Eric Thouzeau (CEN), Jean Claude Mamet D-94-Ivry CEN, Fanny Puel (CEN 37), Damien Gentilleau - 35 CEN, Marlène Collineau (CEN), Raquel Garrido

(CEN), Danielle Simonnet (CEN), Hendrik Davi (CEN), Lucie Berweiller - CEN - Champagne Ardenne, Pierre LEDOUX (CEN), Luce Troadec (CEN), Marlène Collineau (CEN), Ingrid Hayes (75, CEN), Laurence BOFFET (CEN), Francis Sitel (CEN), MERIEUX (CEN), JeF Pellissier-CEN-Paris, Pierre-Yves LEGRAS (38, CEN), Jean-Marie FOUQUER 76 Rouen-Dieppe CEN, Pierre-François Grond (CEN), Arnaud Machin - 08/CCF, Claude Touchefeu (CEN, Toulouse), Shirley Harvey-CCF, Anne-Rose LE VAN 34 CEN, Julie El Mokrani Tomassone (CEN) , Clémence Morel (CEN), Christine le Coënt, Muriel PINAUD (31, CEN), Guillaume CRC, Karinne Gualbert (CEN), Fethi CHOUDER- CEN - Hauts-de-Seine (92),

1- Point sur la situation politique 10h-12h:

Ce parlement ouvre la discussion sur notre positionnement à la présidentielle qui sera poursuivie aux parlements suivants en novembre et décembre.

Topo introductif d'Alexis Corbière avec complément sur les mobilisations spécifiques, Pierre Ledoux sur la jeunesse, Clémentine Autain sur la loi intégrale et Jean-Claude Mamet sur les mobilisations écolo.

Alexis Corbière ouvre la discussion en indiquant que d'après lui, le moment social va caractériser la période jusqu'à la présidentielle. On observe une éruption de tous les mécontentements, le mouvement lycéen apparaissant comme une caisse de résonance. Nous devons lui être utile

Concernant la présidentielle, le paysage politique n'est pas encore stabilisé et le moment social peut bousculer le moment politique Il faut continuer à dire que la division de notre camp permettrait aux forces réactionnaires de prendre la main. Nous devons continuer à porter la voix de l'unité, sans accélérer notre calendrier, qui tient compte des incertitudes encore existantes (primaire PS-PP + les Écologistes se prononceront le 13/12).

Sur les mobilisations lycéennes, Pierre Ledoux explique que ce mouvement est né sur des bases de défense du service public. Les jeunes ont des revendications sur leurs conditions d'enseignement (remplacement des professeur.es, locaux, nombre d'élèves par classe, médecine scolaire) et ne se trompent pas d'ennemi : parlent au ministère. Nous avons tout intérêt à participer à ce mouvement, car la lutte pour le service public rassemble à gauche. Merci aux lycéen.nes de l'Après. Nous devons condamner les violences et surtout soutenir les lycéen.nes face à la répression policière.

Sur la loi intégrale, Clémentine Autain observe que le sujet suscite beaucoup d'intérêt, (sa vidéo de dénonciation de Darmanin a par exemple atteint plus de 10 millions de vues sur les réseaux sociaux, elle a reçu plus de 1000 réponses à son appel à témoignages). Clémentine rappelle les principaux problèmes posés par la proposition de loi, notamment l'absence de moyens supplémentaires et le risque d'une logique purement répressive. . Le passage au

Sénat risque de rendre la loi encore moins disante et une seconde lecture avant la fin de la législature est très incertaine. L'enjeu majeur est celui des moyens budgétaires. Tout un secteur de la société est très en colère et appelle à la mobilisation, il s'agit d'en être partie prenante. Clémentine note à regret que très peu de députés masculins y compris à gauche se sont saisis de la question lors des débats. En commission, les député.es du RN se sont fait.es bien plus discret.es qu'à l'accoutumée, ce qui a permis l'adoption d'amendements notamment en protection des femmes étrangères. L'existence de la proposition de loi témoigne de la force du mouvement, fondamentalement opposé à l'extrême droite. Il conviendrait que les leaders de la gauche en prennent la mesure.

Jean-Claude Mamet, chargé par le SN de suivre l'appel du 26/09, rappelle que **la question climatique** est partout dans les luttes sociales, y compris dans le mouvement lycéen. Il observe une volonté de reconstruire un mouvement climat de masse, qui s'est affaïssé dernièrement mais dont des organisations subsistent : les Soulèvements de la Terre, Extinction Rébellion, la Confédération Paysanne, et une myriade de petites associations se sont constituées qui ont rejoint l'appel du 26/09 : 1000 organisations recensées. Exemple est pris de l'association d'habitants des derniers étages à Paris. Succès de l'appel : 250 actions recensées sur le territoire national, 120 000 personnes dans les mobilisations. Jean-Claude nous fait part des perspectives de suite : le collectif national propose de construire des assemblées populaires locales, qui éliraient 2 représentant-e-s pour porter au plan national un projet travaillé localement. Il est question d'une réunion fin octobre dans le Tarn pour synthétiser les travaux locaux. L'objectif est de constituer un conseil de la reconstruction. Il existe une volonté, au moins de la part du collectif national, d'interpeller les partis politiques qui a conduit à une tribune signée par toute la gauche.

L'introduction a pu lancer la **discussion sur la situation politique** avec les nombreux rendez-vous sociaux en cours et à venir. Le surgissement du mouvement lycéen en cette rentrée a rappelé que la situation les choses pouvaient basculer.

La répression policière actuelle impose aux adultes, parents, syndicalistes, militant.es de protéger les cortèges lycéens et étudiants. Un signe distinctif tel un foulard blanc a été évoqué.

La primaire des socialistes est à surveiller, avec un risque d'entériner l'idée des deux gauches irréconciliables si Glucksmann remportait cette primaire qui semble taillée pour lui. Un camarade propose d'y participer afin de soutenir le candidat le plus unitaire mais cela suscite de vives réactions rappelant que l'Après n'y est pas engagé.

Les révélations quant à l'antisémitisme de J. Bardella montrent bien à une échelle large que la « dédramatisation » n'était que de la dissimulation, on verra quels en seront les effets à moyen terme.

Une grande partie de la discussion a ensuite été centrée sur notre positionnement pour la présidentielle. Une partie des militants propose de discuter dès maintenant d'un soutien à la

candidature de Mélenchon, candidat le mieux placé à gauche , avec une campagne autonome, si possible avec les autres partenaires unitaires, afin d'en négocier au plus tôt les conditions. D'autres pensent au contraire que rien n'impose de se précipiter, la campagne va encore être longue, de nombreux changements peuvent advenir et il sera peut-être plus opportun de prendre des décisions en décembre comme prévu, voire plus tard encore, lorsque la nécessité d'unité face à l'extrême droite, visiblement négligée par JLM, deviendra une demande forte de la base. Cette élection présidentielle n'est pas une élection comme les autres car le risque d'une victoire du RN est très grand. La question de savoir si LFI peut être le moteur d'un rassemblement très large capable de battre le RN reste entière, surtout au vu du profil actuel de la campagne de JLM, mais la dynamique de sa campagne est indéniable. Les divergences fondamentales avec LFI sont alors rappelées, en particulier sur la politique internationale, sur l'indispensable unité dans le respect des partenaires de gauche, sur des complaisances constatées en matière d'antisémitisme et de sexisme. D'autres envisagent d'éventuelles négociations avec LFI qui pourraient être discutées au Parlement de novembre. Mais aucune proposition ni ouverture de LFI n'ont jusqu'ici été faites en ce sens . Nous ne restons pas spectateur·rices de la situation mais intervenons dans la mesure de nos forces, par notre participation aux mobilisations sociales et nos efforts pour construire l'unité.

2- Campagne de l'APRÈS contre le référendum du RN 12h-13h:

Sur la campagne de l'APRES, D. Simonnet a expliqué que le matériel pour organiser des ateliers d'éducation populaire autour de la « constitution Le Pen » (dit référendum sur l'immigration) serait bientôt disponible. Chaque section est invitée à s'en saisir et à le partager avec les comités antifascistes et plus généralement les cadres unitaires locaux s'ils existent. R. Garrido a alerté sur la difficulté posée par l'argumentaire soi-disant "démocratique" du RN (laisser s'exprimer "le peuple" contre "les élites" sur l'immigration), il faut expliquer qu'il est bien question d'un plébiscite de type bonapartiste imposé par un président, et non d'un référendum citoyen.

3- Point sur le programme de l'APRÈS 14h-15h :

Le point a été introduit par Julie El Mokrani Tomassone et Hendrik Davi. Après l'introduction, une heure de débat s'est déroulée sur les différentes thématiques programmatiques. La commission programme travaille à une version finale du programme qui sera adoptée par le prochain parlement.

4- Vote des représentant.e.s pour les instances et votes des motions

15h-16h:

1. Candidatures à la CEN et au bureau du Parlement

Amadou Sidibé, militant de L'APRÈS et des Jeunes de L'APRÈS dans le 35 et Calypso Arvois, militante de l'Après 69 et membre des Jeunes de l'Après sont élu-e-s.

Thibaut Lebailly, militant de l'Après 94 et Paul Saladino, militant de l'Après 30 et des Jeunes de l'Après sont élus.

2. Vote sur les motions.

- **Motion de la section des Français.es de l'étranger appelant à l'ouverture effective de l'Agora - adoptée.**

78 votant.e.s,

Pour 78%

Contre 4%

Abstention 18%

NPPV 1%

- **Motion de l'Après 31 pour un parlement supplémentaire en octobre - rejetée.**

75 votant.e.s,

Pour 16%

Contre 74%

Abstention 5%

NPPV 4%

- **Motion de l'Après 31 pour faire de la candidature de JL Mélenchon une candidature unitaire et rassembleuse - rejetée.**

77 votant.e.s,

Pour 29%

Contre 58%

Abstention 12%

NPPV 1%

- **Motion de l'Après Rouen-Dieppe pour faire vivre le cadre unitaire - adoptée.**

77 votant.e.s,

Pour 49%

Contre 30%

Abstention 20%

NPPV 1%

5- Motions adoptées par le Parlement

- **Pour l'ouverture effective de l'agora.**

L'article III de nos statuts prévoit un forum numérique pour les adhérent.es. A ce jour, il n'est toujours pas ouvert alors même que l'article II-5 prévoit que la souveraineté des adhérent.es passe notamment par l'Agora, où peut s'exercer leur droit d'initiative et de pétition et le lancement d'un processus de référendum d'initiative militante.

Nous demandons la mise en place la plus rapide possible de ce forum.

Son absence nuit à la capacité de co-construction et d'appropriation de l'APRES par ses membres, ajoutant ainsi de la distance entre la base et le sommet. C'est dommageable à la cohésion interne du mouvement. L'absence d'agora est aussi préjudiciable à la qualité des prises de position de l'APRES, laissées sur le court mais aussi le moyen terme à la seule direction du mouvement, privée d'éléments de compréhension de différentes situations pouvant être importants.

Cette mesure ne représente pas à nos yeux de difficultés majeures ni de mise en place ni de gestion. Les exemples de mouvements, associations ou syndicats qui en disposent abondent.

Nous demandons ainsi un engagement à en créer un avec un chronogramme précis et court de la part du Secrétariat National.

- **Pour faire vivre le cadre unitaire**

Le Parlement de l'APRÈS tient à affirmer son accord avec ce qui figure dans le courrier d'invitation au Parlement du 4 octobre :

Concernant la présidentielle, il paraît important de prendre le temps de l'échange au sein de l'organisation et de tenir compte d'une situation politique encore évolutive. [...] D'ici là [décembre 2026], nous continuerons à proclamer que l'unité de la gauche est indispensable pour mettre en échec la droite et l'extrême-droite.

Le proclamer est certes indispensable, mais ne suffit pas. Il faut faire vivre l'unité de la gauche et, à tout le moins, montrer qu'un cadre unitaire – malheureusement restreint – continue à exister. C'était le sens de la proposition de « Cadre permanent de coordination » qui figurait dans le communiqué que notre organisation a publié début juillet : « L'APRÈS propose à celles et ceux qui ont défendu la perspective d'une candidature commune de continuer à œuvrer ensemble pour peser dans la situation. Construisons un cadre permanent de coordination et d'action. Inscrivons l'exigence d'unité dans la durée. »

C'est à cet arc – Les Écologistes, le courant Faure (il faut s'adresser à lui), Debout, L'APRÈS, Génération·s, Alternative communiste, le NPA-A – qu'il faut nous adresser et proposer des campagnes unitaires sur des mesures de rupture.

Si Clémentine Autain, Lucie Castets, Benjamin Lucas, Marine Tondelier, François Ruffin et Olivier Faure (si possible) affichaient une volonté commune de faire équipe cela créerait une dynamique. Et avec nos député·es, d'autres personnalités pourraient s'y agréger. Le rapport de force au sein de la gauche – que ce soit avec LFI ou avec le PS – s'en trouverait modifié.

Pour commencer, il nous faut leur proposer de co-organiser la campagne « Non au coup d'État du RN ».

Au-delà, il faut définir quelques thèmes – dans les domaines du social, de l'écologie et de la démocratie – sur lesquels nous pouvons proposer unitairement des réponses alternatives à celles de la droite et du RN. Les préoccupations de la population nous donnent des indications sur ce qui est à prioriser (Voir : « Enquête électorale française 2026 septembre 2026 – Vague 3 », CEVIPOF, Le Monde, Fondation Jean Jaurès, Institut Montaigne).

Le pouvoir d'achat, les salaires, la Sécurité sociale avec la santé et les retraites ainsi que l'éducation sont des sujets du quotidien.